

SUPPRESSION D'OUVRAGES ET RESTAURATION DES BERGES POUR LE FARGOT SUR LA COMMUNE DEMONTOIRE-SUR-LE-LOIR (41)

Le Fargot est un petit cours d'eau de première catégorie piscicole et classé en liste 1. Il parcourt 6,5 km depuis sa source dans le bois de Lunay jusqu'au Loir sur la commune de Montoire-sur-le-Loir. Le cours d'eau présentait une **dégradation des berges, une légère hauteur de chute et un colmatage du lit**.

Les travaux de démantèlement et de renaturation portent sur un tronçon aval du Fargot, au lit-dit « La pinsonnière ». Le propriétaire n'était pas disposé à effectuer des travaux sur sa propriété au départ mais un **travail de sensibilisation et d'accompagnement** a permis un terrain d'entente.

Maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (C.A.T.V.)

La **maîtrise d'œuvre** a été confiée au SieraVL (Syndicat Intercommunal d'Études, de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir).

Coût total et financements du projet :

7 380€ HT (soit 8 856€ TTC) avec un financement de **60%** Agence de l'eau Loire Bretagne, **20%** Région Centre, **20%** Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois.

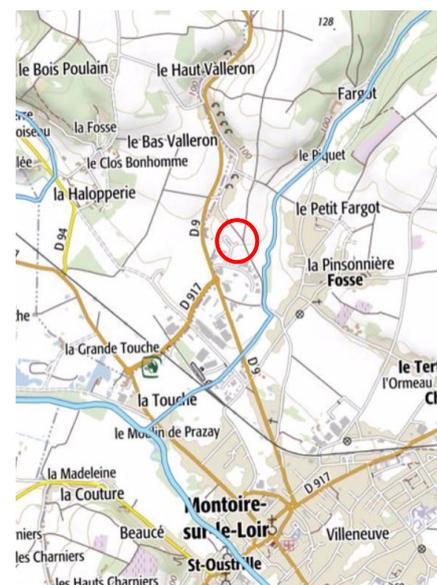
Période de réalisation et durée des travaux : 3 jours, du 8 novembre au 10 novembre 2017.

Entreprise : Environnement 41

Présentation des objectifs :

- Rétablir la continuité écologique ;
- Redimensionner le lit avec addition d'une recharge granulométrique ;
- Aménager l'abreuvement.

Etat des lieux : Le Fargot est un **cours d'eau recalibré, surdimensionné et colmaté** avec un **écoulement homogène**. L'espace était impacté par la présence d'une vanne d'irrigation non utilisée et d'un abreuvoir sauvage. En raison de pâture sur la rive droite, les berges présentent localement des **zones de piétinement** impactant les berges et le fond du lit.



AVANT – Abreuvement sauvage

APRES – Aménagement de la zone

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr



AVANT – Vanne d'irrigation



APRES – Vanne était entre les arbres

Descriptif technique :

- Retrait du vannage d'irrigation en pierres et en béton qui était sans usage ;
- Suppression d'un pylône béton présent dans le talus servant de protection de berge suivis d'un reprofilage de cette berge ;
- Reprofilage du lit à l'aide de blocs permettant une diversification du profil en long avec recharge sédimentaire de l'ancienne vanne jusqu'à la descente aménagée ;
- Création d'un abreuvoir avec un terrassement en pente douce dans le but d'inciter les bovins à s'alimenter à ce point.

Quantité de matériaux : 7 m³ pour la recharge granulométrique (20-70mm), 7 m³ pour la descente aménagée (20-150mm) et 1 m³ blocs pour le reprofilage (200-500mm).

Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux de démantèlement d'ouvrages légers ont été réalisés dans le cadre du **contrat territorial Loir médian et ses affluents** (signé en septembre 2016). Un arrêté préfectoral de D.I.G. a autorisé le syndicat à réaliser les travaux.

Informations complémentaires sur la prestation :

L'aménagement d'une clôture bordant le cours d'eau n'a pas été possible dans un 1^{er} temps car l'éleveur ne possède pas le matériel pour entretenir la végétation (principalement des ronciers) bordant le cours d'eau. Il a été finalement convenu de planter des arbres de haut-jet (saules) pour **limiter le développement des ronciers et de maintenir les berges**. Cette action rentrera dans un **programme de plantation** d'arbres et arbustes qui sera également fait plus en aval sur le linéaire.

Action transversales :

Suivi photographique du linéaire renaturé sur plusieurs années ; **création d'une pancarte** montrant les travaux réalisés dans le but de **sensibiliser les riverains** ; mise en place d'un **parcours de promenade** sur le bord de la parcelle.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Kevin PINEAU – sieravl-technicien2@territoiresvendomois.fr – 02 54 89 47 64

Directrice : Natacha MOSNIER – sieravl-animateur@territoiresvendomois.fr – 02 54 89 47 62

Président de la collectivité au moment de travaux :

Philippe CHAMBRIER – Hôtel de ville et de communauté 41100 Vendôme